

**Parlement francophone bruxellois**  
(Assemblée de la Commission communautaire française)  
site: [www.parlementfrancophone.brussels](http://www.parlementfrancophone.brussels)

Commission spéciale du Règlement

---

**Convocation<sup>1</sup>**

**Mercredi 7 juillet 2020 – 08h00**

**Rue du Lombard, 77 – 1<sup>er</sup> étage**

Une collation sera servie aux membres de la commission.

**Ordre du jour**

**1. Vade-mecum et glossaire établis par le groupe de travail « Commissions délibératives », en application de l'article 42<sup>ter</sup> du Règlement – Décision 19 (2019-2020) n° 1**

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- Exposé de Mme Magali Plovie, présidente du groupe de travail.
- Discussion.
- Vote de l'ensemble du vade-mecum et du glossaire

**2. Divers**

---

<sup>1</sup> Dans les conditions de l'article 20.1a du Règlement, les réunions de la commission spéciale du Règlement se tiennent à huis-clos.

### **Composition de la commission**

Présidence : Mme Magali Plovie

Vice-présidences : M. Hasan Koyuncu, Mme Viviane Teitelbaum, M. Christophe Magdalijs

#### **Membres :**

PS : Mme Delphine Chabbert, M. Hasan Koyuncu, M. Jamal Ikazban

Ecolo : Mme Barbara de Radiguès, Mme Magali Plovie

MR : Mme Viviane Teitelbaum, M. Gaëtan Van Goidsenhoven

DéFI : M. Christophe Magdalijs, M. Michaël Vossaert

PTB : Mme Stéphanie Koplowicz, M. Petya Obolensky

cdH : M. Christophe De Beukelaer

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).